



métaux plomb et argent. Mais on peut compter que la crise touche à sa fin.

On est en droit d'espérer notamment à brève échéance une hausse importante sur la valeur de l'argent, le monométallisme en effet n'a plus aujourd'hui que peu de partisans et la plupart des nations qui avaient renoncé à la frappe de la monnaie argent, en reconnaissent aujourd'hui la nécessité.

D'autre part, si la Compagnie de Genolhac a exploité, pendant quelques années, trois des quatre concessions ci-dessus décrites, nous avons pu nous rendre compte, dans une visite récente, qu'elle n'a fait porter ses travaux, à Sainte-Marguerite-Lafigère, que sur le filon de La Rouvière, dans les étages déjà préparés par MM. Pin, David et Cie et que, loin d'avoir attaqué la profondeur, elle n'a même, pas épuisé l'amont pendage.

En d'autres termes, la concession de Sainte-Marguerite-Lafigère, la plus riche des quatre, reste encore à peu près vierge de toute exploitation moderne. Et la richesse de cette concession s'accroît aujourd'hui beaucoup par suite de

La Rouvière tend à se prolonger sur une grande étendue.

Richesse minérale et caractères filoniens

Nous dirons d'abord quelques mots de la concession de Genolhac, séparée des trois autres par les concessions de Villefort et de Vialas et dont les minerais ne sauraient être traités dans la même usine que ceux de Malons, de Thines et de Sainte-Marguerite-Lafigère.

Cette concession est sillonnée par de nombreux filons, qu'on pourrait rattacher au système des riches filons de Vialas et qui sont encaissés dans le granite. Le caractère le plus saillant de ces filons est de présenter aux affleurements un chapeau riche en carbonates et phosphates de plomb argentifère. En outre, les filons y sont très développés en direction et, bien qu'ils aient déjà été en partie exploités par la Compagnie de Genolhac, on peut espérer qu'ils donneront encore lieu à une nouvelle exploitation.

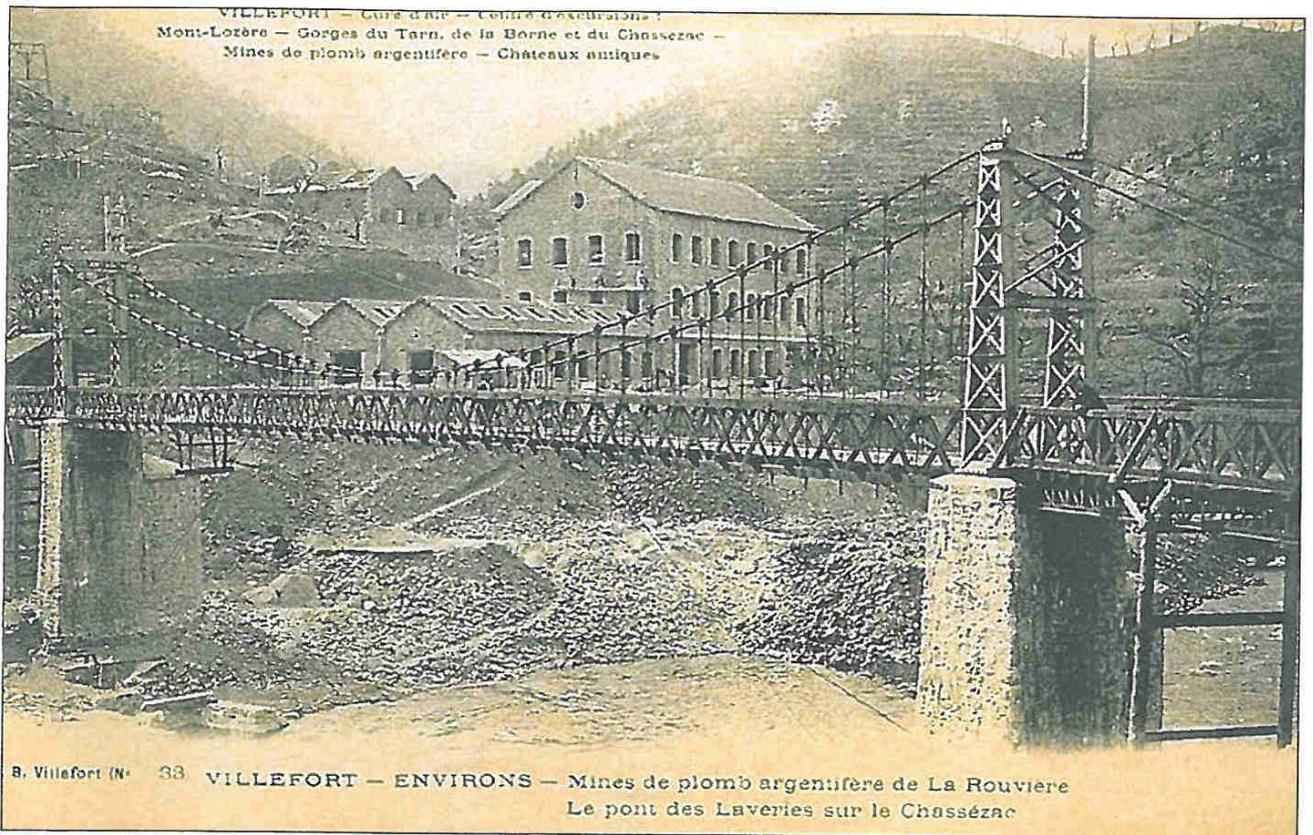
Il semble d'ailleurs impossible à priori que la Compagnie de Genolhac ait

Sainte-Marguerite-Lafigère, c'est-à-dire qu'elle a dû exploiter les minerais d'amont-pendage les plus en vue, sans se préoccuper de l'avenir et sans préparer la profondeur ni chercher à mettre en valeur d'autres gisements.

La concession de Malons a déjà donné lieu à deux sortes d'exploitations. En premier lieu ses filons ont été l'objet de travaux anciens considérables. On en connaît quatre principaux, dont le plus important, dit filon des Issarts, peut se suivre sur près de 3 kilomètres.

C'est ce même filon qui porte le nom de filon de La Rouvière dans la concession de Sainte-Marguerite-Lafigère et là nous verrons qu'il est encaissé dans le granite, tandis que, sur la concession de Malons, ce sont les micaschistes qui encaissent les divers gisements filoniens. La gangue du filon des Issarts, quartzreuse et un peu barytique, renferme de la galène argentifère et un peu de Blende.

On a prétendu que cette couche est un lambeau de terrain triasique et on expliquait l'apparence granitique ou porphyrique de la roche par les



léno-argentifère. Nous croyons plutôt, d'après les échantillons que nous avons vus, que cette prétendue couche n'est autre chose qu'un épanchement de roche éruptive, qui se serait produit à diverses époques peu éloignées l'une de l'autre, donnant ainsi lieu à des séparations assez nettes, qu'on a pu prendre pour des assises de terrain sédimentaire.

Quoi qu'il en soit, on devrait arriver à retrouver en profondeur les cheminées d'émission, probablement très minéralisées, dont la couche, en partie exploitée, peut être considérée comme le chapeau. Il nous semble ainsi qu'on pourrait reprendre les filons de Malons, et faire descendre leurs minerais, comme d'ailleurs ceux du plateau sur le Chassezac, où ils seraient traités dans la même usine que ceux de Sainte-Marguerite-Lafigère.

La concession de *Thines* est la plus développée comme superficie. Elle comprend deux centres filoniens distincts celui du village de *Thines* et celui de

tres de développement, avec une puissance quelquefois supérieure à 2 mètres, porte aussi les tracés d'anciennes exploitations.

La direction dominante des filons galéno argentifère de *Thines* est *Heure VIII-IX*; c'est aussi la direction d'une grande crête quartzreuse, plus ou moins barytique, qu'on peut suivre sur plus de 2 kilomètres de développement.

Le second centre filonien de la même concession est situé sur la commune de *Montselgues*, notamment au quartier dit du *Vert*. Il se distingue du premier par le grand nombre de veines métallifères, qui y sont d'autre part moins puissantes et moins développées en direction.

On peut se demander toutefois si une partie du réseau filonien du *Vert* n'est pas le prolongement du réseau filonien de *Sainte-Marguerite-Lafigère*. Les deux systèmes ne sont en effet séparés que par une crête montagneuse élevée de 450 mètres environ au-dessus du *Chassezac*, et plusieurs des filons du *Vert* ont

vrages récemment exécutés au *Vert*, une veine très riche en galène à grains fins, de plus de 0,30 m de puissance, et dirigée *Heure V*. Cette direction, qui est une des plus favorables dans la concession voisine de *Vialas*, et le faciès de la galène, qui ressemble beaucoup à la galène très riche en argent du filon des *Anciens* (de *Sainte-Marguerite-Lafigère*), permet d'augurer que le quartier du *Vert* donnera lieu à une exploitation très lucrative. Il y aura lieu d'étudier sur place l'installation d'une chaîne sans fin, qui amènerait les minerais du *Vert*, par-dessus la crête de séparation, à l'usine projetée sur le *Chassezac* pour la concession de *Sainte-Marguerite-Lafigère*.

Enfin la concession de *Sainte-Marguerite-Lafigère*, malgré sa plus petite superficie, est peut-être la plus riche des quatre. Et cela tient notamment à ce qu'en plus du grand filon, dit des *Anciens*, dirigé *Heure VII-VIII*, et qui est accompagné de nombreux croiseurs *Heure X-XI* et *Heure V-VI*, on a étudié ré-

système qui constitue le prolongement sur la rive gauche du Chassezac, du grand filon des *Issarts*, dont nous avons parlé à propos de la concession de Malons. C'est aussi ce système filonien de la Rouvière qui se dirige au Nord vers le quartier du Vert, et comme les affleurements peuvent se suivre très haut jusqu'à peu de distance de la crête, on est autorisé à croire que l'exploitation de Sainte-Marguerite-Lafigère pourra un jour être reliée en profondeur avec celles des filons du Vert.

Les Anciens ont principalement exploité le filon *Heure VII-VIII*, dit filon *Louvières* ou des *Anciens*. La Société *Pin, David et C^{ie}* a aussi exécuté, au niveau du Chassezac, un travers-banc qui recoupe ce même filon à près de 100 mètres de distance. Mais l'exploitation de ces dernières années a surtout porté sur le filon de *La Rouvière* par une galerie en direction de près de 400 mètres, et située à plus de 50 mètres au-dessus du Chassezac.

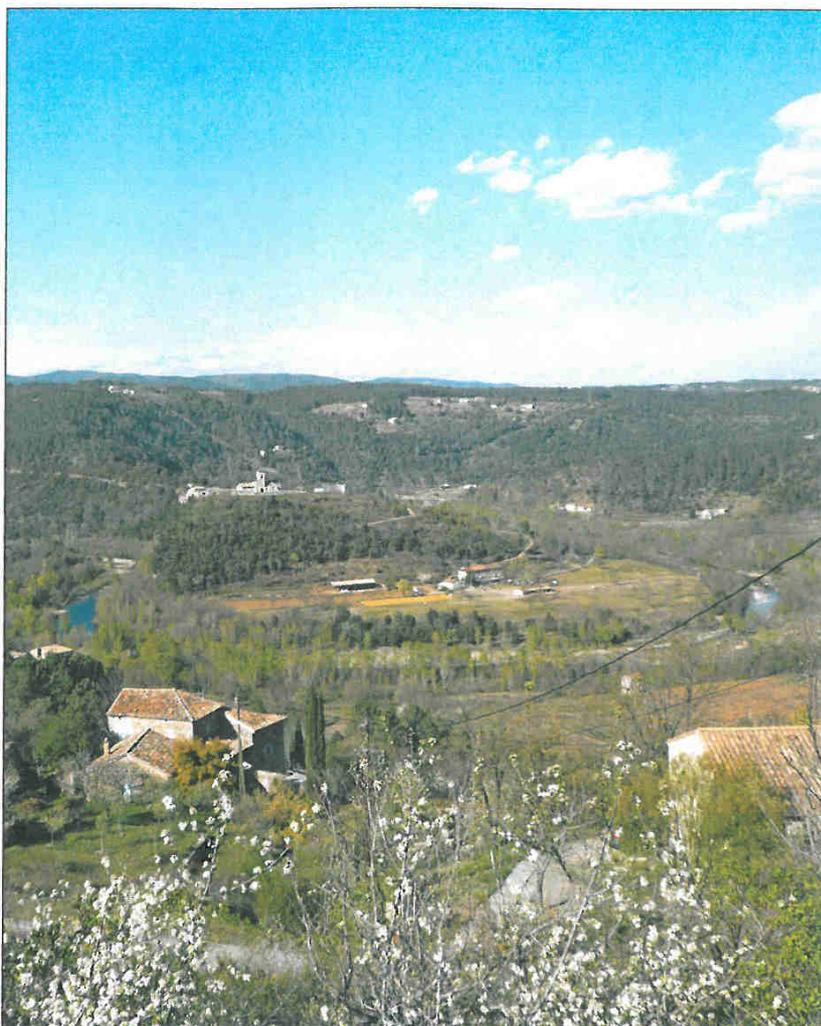
Nous ne pensons pas que cette galerie, dite de *la Forge*, puisse jamais sortir horizontalement sur le versant opposé, qui est loin d'être aussi encaissé que celui du Chassezac. On pourrait plutôt espérer une exploitation commune avec celle des filons du Vert, par une attaque supérieure, par exemple par une galerie en direction attaquée sur l'affleurement *Ranc*.

Les affleurements supérieurs sont caractérisés par des veines de galène argentifère au milieu de filons granitiques qui sont encaissés dans les mica-schistes. Le système filonien de *La Rouvière* présente encore un caractère important : c'est la présence, dans le remplissage des veines, d'une assez forte proportion de blende. Et, comme

l'exploitation précédente n'en a pas tenu compte, on peut supposer que les piliers, laissés comme stériles en plomb, seront plus ou moins zincifères. Nous pensons qu'avec une préparation méthodique bien conduite, on pourrait

tirer parti de la blende, minéral qui est aujourd'hui très recherché ; et cette séparation mécanique des deux éléments, *plomb* et *zinc*, aurait aussi l'avantage de donner au minéral de galène une plus grande valeur...

Le Chassezac



Pour vous abonner...

- 1 an :**
40 euros
52 numéros
- 6 mois :**
25 euros
26 numéros

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné



Mise en page et
impression : Mairie
de MALONS et
ELZE